

Solidaires en action ^{N° 121}

Le 9 février 2015

Loi Macron: on continue le combat

Outre de nombreuses mesures défavorables aux salarié-es (licenciements collectifs, inspection du travail, prud'hommes, délit d'entrave), la loi Macron porte en germe la fin du repos dominical dans le commerce et, à terme, dans une multitude de professions connexes (transports, nettoyage, crèches, banques, Poste...).

Dans son projet de loi, le ministre de l'Économie avait aussi prévu une part de tarifs variables pour les notaires, huissiers et mandataires judiciaires pour «favoriser la concurrence et faciliter l'installation des jeunes professionnels ». Sous la pression des professions concernées, il vient de céder en supprimant le corridor tarifaire. A l'écoute des notaires, à l'écoute des patrons, comme avec l'épisode des « pigeons » : sous la présidence Hollande, les gouvernements se succèdent et se ressemblent. Ils ne sont sensibles qu'à la détresse des riches, des puissants et des gens influents.

Emmanuel Macron ne concède aucune erreur sur le travail du dimanche et de nuit qu'il veut imposer aux salarié-es du commerce. Il n'annonce aucun abandon d'un projet qui vise à favoriser les intérêts des grands groupes de la distribution au détriment de la vie de celles et ceux qui, payés au SMIC, subissent déjà le temps partiel imposé, les horaires élastiques et les longs trajets domicile-travail.

Le combat contre cette loi est loin d'être terminé: le calendrier parlementaire va entraîner des débats jusque début mars. Les journalistes ont obtenu le retrait des amendements sur le « secret des affaires » qui étaient une atteinte à la liberté d'informer, mais comme le précise le SNJ, il ne faudrait pas retrouver ces dispositions liberticides dans le texte du projet de loi sur « la protection du secret des sources ».

Dans le secteur du commerce, SUD Commerce travaille à un appel des fédérations syndicales pour un élargissement de la mobilisation, en s'appuyant aussi sur les initiatives des différentes régions. Un axe existe aussi côté prud'hommes au niveau national avec le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, Solidaires et la CGT et des intersyndicales locales avec parfois des grèves des audiences.

Il s'agit bien de s'appuyer sur ces mobilisations locales et sectorielles, qui sont importantes **pour aboutir à un mouvement national et interprofessionnel pour s'opposer à ce qui est un véritable cadeau aux capitalistes, qui vont encore nous coûter très cher, sur le plan humain, social et salarial.** C'est ce que défendra Solidaires à la réunion intersyndicale prévue la semaine prochaine.

La Poste : exigeons la réintégration de Yann

Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD PTT des Hauts-de-Seine vient de recevoir sa notification de révocation. Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale (participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle concernait deux responsables de la CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. **Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100% par l'Etat où la liberté syndicale est bafouée au quotidien,** où son président et sa DRH nous vendent un pacte social dans la poursuite des 80 000 suppressions d'emplois depuis une décennie. Aucun texte d'ailleurs ne régite l'exercice du droit syndical depuis 2009, c'est le fait du prince. Vouloir rentrer dans un établissement peut être considéré comme délictueux.

La liberté d'expression que La Poste a mise en avant pour soutenir Charlie Hebdo n'aurait donc pas lieu d'être dans l'entreprise pour la défense des personnels.

La fédération SUD PTT est mobilisée pour la réintégration de Yann, elle appelle à la solidarité avec la mise en ligne d'une pétition sur son site. Elle demande à l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques de soutenir la campagne pour exiger la réintégration de Yann. Il s'agit d'une véritable attaque contre la liberté syndicale, contre les libertés fondamentales.



LCM Saint Germain Les Arpajon (91) : grève unitaire

A l'appel de l'intersyndicale de **LCM (Logidis Comptoirs Modernes)** qui regroupe FO, la CFDT et SUD commerces et services, les salarié-es de cette entreprise qui approvisionne notamment les magasins Carrefour Market d'Ile de France se sont mis-es en grève le 24 janvier, entre autres pour **obtenir de meilleures conditions de travail**.

Les salarié-es demandent également **l'arrêt du management agressif et la fin des mises à pieds et des licenciements abusifs** de ceux et celles qui sont simplement coupables de ne pas suivre les nouvelles cadences imposées par la direction

Cristallerie d'Arques (62) : mobilisation réussie

Le 24 janvier, **ce sont 1500 manifestant-es qui ont défilé dans cette ville de moins de 10 000 habitants contre les menaces de licenciements et pour la reconnaissance de l'entreprise dans le plan amiante**, à l'appel de la toute nouvelle section SUD cristallerie d'Arques.

Les militant-es de SUD chimie en lien avec Solidaires 59/62 avaient appelé à manifester le samedi 24 janvier à Arques. La semaine précédente, CFTC, UNSA, et une partie de l'UL CGT avaient fait savoir qu'ils rejoignaient cet appel. Grands absents, la CGT et FO de l'entreprise.

La Verrerie d'Arques a compté dans le passé jusqu'à 12 000 salarié-es et était le 3ème site industriel de France, pour 5700 salarié-es aujourd'hui. Le patron la famille Durand qui était à la tête d'ARC international a cédé la majorité des parts au fond de pension américain Peaked Hill Partners LLC (PHP) qui prévoit 500 licenciements et pose comme clause résolutoire le refus d'assumer le dossier Amiante.

A l'issue de la manifestation s'est tenue un **meeting unitaire**, où ont pris la parole successivement l'Union syndicale Solidaires59/62, UNSA, CFTC, CGC. Solidaires a pris l'initiative de l'annonce de la **création d'un comité régional de défense de l'emploi et de soutien à la lutte** dont l'appel sera lancé prochainement.



Routiers : contre le dumping social

L'intersyndicale CGT, FO, CFTC et SNATT CFE-CGC a décidé une « unité » réduite (notre syndicat SUD Solidaires Route n'a pas été invité) pour une **action des salariés du transport routier de marchandises et de voyageurs** « pour le pouvoir d'achat et contre le dumping social ». L'unité des syndicats revendicatifs est pourtant nécessaire pour améliorer la convention collective qui fait démarrer les salaires en dessous du SMIC alors que les entreprises bénéficient des largesses du gouvernement, qui permet un temps de travail moyen de 48 h par semaine pour compenser le faible salaire horaire. L'unité est indispensable pour gagner une hausse des salaires de 10 %, la suppression de la carence de 5 jours, le retour de la CFA à 55 ans, un 13e mois... des revendications qui doivent être entendues par les organisations patronales.

L'Union Solidaires Transports a appelé à renforcer les barrages et a dénoncé les organisations patronales qui « se plaignent de la concurrence des pays de l'Est » alors que ce sont elles mêmes qui sont allées s'installer dans ces pays pour organiser le dumping social et utiliser le chantage pour « smicardiser » les salariés du Transport, facilité par l'État qui a autorisé les règles déloyales du cabotage, incitant les camions étrangers à assurer du trafic dans l'hexagone.

Angers : manifestation des métallurgistes de Thyssen

Une belle manifestation des métallos Angevins a eu lieu le 27 janvier, contre le délabrement de l'industrie dans la région. **Un cortège de 500 personnes est parti de l'usine Thyssen dans la zone industrielle de Saint-Barthélemy pour rejoindre l'usine Bosh CBI eux aussi sous le viseur des capitalistes**. La journée s'est poursuivie par un barbecue sur un rond-point de la zone.

Le 25 septembre 2014, la direction de Thyssen annonce un plan de sauvegarde de l'emploi. Cette expression orwellienne signifie la destruction de 258 emplois et l'abandon quasi total de la production d'ascenseurs. Alors qu'il y a un véritable potentiel de maintien d'activité, et malgré 1,3 milliards de bénéfices, Thyssen donne la priorité aux actionnaires et décide de délocaliser. Cette procédure prendra fin le 12 février 2015.

Un dossier monté par les Thyssens français et allemands propose des alternatives économiques, industrielles et sociales. Il est examiné par la Direccte, la préfecture et le ministère du travail.

Évidemment Solidaires 49 était là en soutien, dans le cadre d'une intersyndicale avec la CGT, la FSU et le syndicat lycéen l'UNL.

Sous-traitance SNCF : lutte pour l'emploi

Suite à une passation de contrat entre la SNCF et une entreprise privée néerlandaise (2theloo) des prestations de services « Relais toilettes », jusque-là réalisées par la filiale SNCF Itiremia, les salariées en poste à la gare de Marseille St Charles devraient perdre leur emploi !

Pour des raisons financières, l'entreprise publique n'hésite donc pas à sacrifier des agents de sa filiale sans même envisager leur reclassement au sein de la nouvelle société.

Dans les gares parisiennes, où c'est déjà une société privée hors Groupe SNCF qui assurait la prestation « Relais toilettes », une grève de plus de 10 jours a été menée par les salariées qui ont obtenu leur transfert et le paiement des jours de grève par 2theloo.

A Marseille, les salariées de la gare Saint Charles sont en grève depuis le 20 janvier et revendiquent que les mêmes dispositions leur soit appliquées : maintien de leur emploi à travers le transfert au nouveau prestataire en tenant compte de leur ancienneté et de leur rémunération.

Circonstance aggravante, c'est la SNCF qui ignore et méprise les revendications des salariées de sa filiale dont certaines travaillent en gare de Marseille Saint Charles depuis 15 ans !

Assez de mépris et d'irresponsabilité : les salariées du « Relais toilette » de la gare de Marseille St Charles sont déterminées pour défendre leur emploi et leur droits contre la loi du fric. Le syndicat SUD-Rail PACA les soutient dans cette lutte et restera à leurs côtés pour gagner !

La SNCF si prompte à se présenter comme une « entreprise citoyenne » doit se montrer responsable et ouvrir des négociations pour permettre ce transfert dans les meilleures conditions.

SNCF : les cheminot-es maintiennent la pression

A l'appel des fédérations CGT et SUD-Rail, **ce sont des milliers de cheminots qui ont manifesté le 29 janvier dans les rues de Paris.** Alors que la direction SNCF s'empresse de mettre en place la réforme ferroviaire adoptée en août, la fédération des syndicats SUD-Rail a décidé de relancer la **dynamique syndicale et unitaire** qui avait été l'un des éléments majeurs du mouvement reconductible de juin 2014.

En plus de l'éclatement de la SNCF en 3 entreprises distinctes, les patrons préparent une année 2015 toujours aussi catastrophique pour les travailleurs du rail : **suppressions d'au minimum 1600 emplois, aucune augmentation salariale déjà annoncée, poursuite de la filialisation/privatisation des activités Voyageurs et Fret, ...** La dette du système ferroviaire, qui pour l'Union syndicale Solidaires doit être reprise intégralement par l'Etat puisque c'est une dette publique, va plus que jamais peser sur les conditions de travail et de vie des salariés.

A la demande de SUD-Rail, les quatre fédérations cheminotes se sont réunies en interfédération en début de semaine. Suite à nos propositions, la CGT a affirmé sa volonté de continuer à se battre face à ce plan de rigueur imposé aux cheminots et à la casse du service public ferroviaire.

Gouvernement et direction SNCF ont peut-être pensé qu'ils avaient réussi à mater les cheminots en 2014 ; ils se sont trompés !



Guadeloupe : Tini dot biten a fè lè dimanch

Samedi 13 décembre, **l'hypermarché CARREFOUR "Destrelland" a ouvert ses portes à 4 heures du matin, (après sa fermeture habituelle à 21h30), avec petit déjeuner offert à la clientèle et remise en caisse.** Ils veulent se faire de l'argent tout en dormant : la loi qui autorise l'ouverture de 5 dimanches par an n'est déjà pas respectée, à quoi devons nous nous attendre quand on sait que la loi Macron prévoit de passer de 5 à 12 dimanches par an. **Travailler le dimanche, les jours fériés et maintenant la nuit, c'est non !**

Pour tous ces "salariés volontaires" désireux de travailler qui ont cru avoir le choix, pour toutes ces mamans isolées qui devront faire garder leurs enfants, à leurs frais plutôt que de perdre leur emploi, le 13 décembre, SUC-Solidaires (Syndicat Unitaire du Commerce - Solidaires) était mobilisé sur place ce jour là avec 5 autres syndicats : (CFTC, FO, SUC-Solidaires, UIR CFDT, UGTG, UNSA), avec **prises de parole, distribution de tracts et blocage de la ligne de caisse...** tout ceci dans l'indifférence des pouvoirs publics (Mairies, Préfectures, Élus).

Travailleurs sans papiers : solidarité !

Organisé-es depuis 8 mois par l'union départementale CGT Paris, **les salarié-es sans-papiers du 57 boulevard de Strasbourg sont toujours en grève et occupent leur lieu de travail depuis 6 mois...**

Les pouvoirs publics ne veulent toujours pas prendre en considération ces situations de victimes de la traite d'êtres humains et refusent de leur accorder la protection en conséquence.

Avec un large soutien d'organisations syndicales, politiques et associatives, les salarié-es continuent de dénoncer cet état de clandestinité dans lequel ils et elles sont maintenu-es et l'impunité des réseaux de patrons voyous qui surexploitent de très nombreux travailleur-euses sur Paris.

Après 6 mois de grève et d'occupation, la situation des salarié(e)s du 57 se précarise. Certains n'arrivent plus à payer leur logement, certains sont en centres d'hébergement d'urgence. La solidarité financière est plus que jamais nécessaire* ! Un rassemblement était organisé le 28 janvier devant Matignon, afin d'interpeller Manuel Valls pour exiger la protection des salarié-es du 57 boulevard de Strasbourg et la délivrance prévue par la loi d'un titre de séjour pour toutes les victimes de la traite humaine ! Solidaires y était !

**chèques à envoyer à Solidaires 75, 144 boulevard de la Villette, 75019 Paris*

8 mars : début de la 5^{ème} Marche Mondiale des Femmes

La nouvelle Marche Mondiale des Femmes (elle a lieu tous les 5 ans) démarre le 8 mars 2015. Elle s'organise mondialement, avec des actions décentralisées, **autour de 5 thèmes : Violences, Travail, Souveraineté alimentaire, Montées des extrêmes, Immigrations.**

Toute cette année la Marche organisera des actions en France : le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes, le 24 avril pour les "24 h internationales d'actions féministes" (en hommage aux ouvrières banglades du Rana Plaza), les passages en France de la caravane européenne des femmes, l'agora féministe à Nantes les 6 et 7 juin...



Solidaires est partie prenante de la Marche Mondiale des femmes, et dans le cadre de la thématique Travail, nous l'articulerons avec nos campagnes actuelles : **le 8 mars contre la loi Macron et le travail du dimanche et de soirée, avec des actions prévues le**

dimanche matin auprès de commerces ouverts en lien avec la fédération Sud commerces & services.

Nous rejoindrons ensuite la manifestation parisienne organisée par la MMF qui partira de Bastille à 14 h. Parce que tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous marcherons !

28 février : Forum des mouvements sociaux

Face à la montée des forces d'extrême droite et des idées réactionnaires, **il est temps de nous relever, de réfléchir ensemble à de nouvelles convergences, à de nouvelles formes de luttes, de retrouver notre capacité à mobiliser plus largement les couches populaires !**

Partir des luttes gagnantes et des expériences sociales émancipatrices dans les entreprises et les quartiers, en France et en Europe, peut nous aider à entamer une réflexion sur nos pratiques et les finalités de celles-ci, dans le cadre d'un projet de transformation sociale.

Comment construire de nouvelles alternatives ? Comment renforcer les rapports de force ? Pour en débattre, un Forum des mouvements sociaux est organisé le samedi 28 février à la Bourse du travail de Saint Denis, à l'initiative d'associations et de syndicats (don AC ! les Amis de la terre, Attac, Confédération paysanne, CNT-SO, DAL, Fasti, Marche mondiale des femmes, MNCP et bien sûr l'Union syndicale Solidaires).

Au programme de cette journée, des débats et des ateliers (comment lutter et gagner contre la précarité ? comment s'opposer aux riches qui détruisent la planète ?, sous quelles formes mener nos actions ?, quelles alternatives écologiques et solidaires ? en quoi les luttes des migrant-es, au Nord comme au Sud, sont-elles des facteurs d'émancipation pour toutes et tous ?) **utiles pour notre syndicalisme de transformation sociale !**